



COMPTE RENDU DU 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE
ANNE FRANK Année Scolaire 2009/2010
Le 14 juin 2010

Enseignantes présentes : Marie-Noëlle LADEVEZE (Directrice), Virginie ZAGZOULE, Véronick BOUILLON, Mireille RICART et Sandrine ROQUES. **Représentante ATSEM :** Christine FORNONI **Représentante APS :** Monique LONKE (Directrice APS&CLSH), **Représentante Mairie :** Evelyne LOMBARD (adjointe en charge des affaires scolaires) **Parents d'élèves :** Amanda SUSINI, Patricia BROUSSOLLE, Laurent PICAULT, Nathalie DEVOYON, Adeline PERROTIN.

Ordre du jour:

- Bilan de l'exercice et validation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)
- Point sur les effectifs pour l'année prochaine, organisation des classes,
- Fête de la musique et fête de l'école : dates 25 juin et 2 juillet
- Questions des parents

I PPMS

Un exercice de simulation du Plan Particulier de Mise en Sécurité a été réalisé le mardi 27 avril. Suite aux remarques du groupe d'observation, un bilan de la simulation a été dressé. L'équipe d'encadrement (enseignantes et ATSEM) est à féliciter pour sa parfaite prise en charge des enfants, qui ont fait preuve de calme et de sérieux durant l'exercice. Il nous a été confirmé qu'il n'y a pas de parent référent pour communiquer avec l'école pendant la crise. Les seules informations officielles sont données par la radio France Inter. Voici le résumé des modifications à apporter au plan :

- la cellule de crise (moyens de communication des enseignantes avec l'extérieur: radio, téléphone...)ne peut pas se trouver dans la pièce de confinement des enfants. En effet, il est préférable que ces derniers n'entendent pas ce que les adultes disent pendant la gestion de la crise, cela ne ferait qu'augmenter le stress.
- pour répondre strictement aux exigences du PPMS, les toilettes devraient être "intégrées" aux dortoirs, par la création de portes étanches qui fermeraient le couloir. Ce type de travaux doit être d'abord validé par les services de sécurité compétents. Par la même occasion, cela permettrait d'utiliser le couloir pour installer la cellule de crise.
- il y avait une chaleur ambiante importante pendant l'exercice, qui n'a duré que 35 minutes!! (Pourtant nous étions en avril) La pose de volets roulants à l'extérieur des fenêtres devrait permettre de limiter ce phénomène.

Le PPMS a été accepté à l'unanimité lors de ce Conseil d'École, à condition que puissent être réalisées les modifications prévues.

II POINT SUR LES EFFECTIFS

Il y a, à ce jour, 132 inscrits pour la rentrée scolaire de septembre 2010. Donc, les 6 classes sont maintenues. Mlle Lombard précise que la mairie est en train de modifier les zones tampons sur la carte scolaire, pour assurer une bonne répartition des enfants entre les écoles du village.

Composition de l'équipe enseignante/ATSEM pour 2010/2011 : Chantal PINON (enseignante) part pour rejoindre l'équipe d'enseignants à Monbrun. Nous lui souhaitons beaucoup de joies dans sa nouvelle vie professionnelle. Elle sera remplacée par Pascal JECHOUX (qui est connu à l'école, puisqu'il a déjà enseigné à Anne Frank par le passé). Nous ne reverrons pas non plus Danielle Zaina (ATSEM) à la rentrée prochaine. Elle part pour une retraite bien méritée le 2 juillet, après 19 ans de présence dans l'école. Nous la remercions d'avoir accompagné tous ces enfants dans les préludes de leur vie scolaire.

III FETE DE LA MUSIQUE ET FETE DE L'ECOLE

Fête de la musique - Comme tous les ans pour la fête de la musique, les enfants ont préparé un spectacle de chants. Cette année le spectacle aura lieu le vendredi 25 juin de 10H15 à 12H.

Fête de l'école – Cette année, le vendredi 2 juillet, aura lieu à l'école une fête de fin d'année. Début des "hostilités" à 17H dans la cour de récréation. S'en suivra un repas sur le principe de l'Auberge Espagnole (chacun apporte quelque chose) jusqu'à 21H. Organisée par les parents d'élèves élus, avec l'aide du CLAE (qui va décorer les stands), c'est grâce aux parents volontaires (qui vont participer à la tenue des stands et surveiller les animations pour les enfants) que cette fête pourra avoir lieu. **Il manque encore des volontaires.** Les parents intéressés peuvent se faire connaître via email à amandaassoc@gmail.com ou en abordant un parent élu (les photos des élus sont affichées sur le panneau à l'entrée de l'école).



IV MOTION

Une motion exprimant l'inquiétude concernant l'avenir de l'école publique, et les moyens qui lui sont octroyés, a été présentée à cette séance du Conseil d'école. Les membres du conseil d'école ont voté à l'unanimité la transmission à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de cette motion. Pour les personnes intéressées, cette motion est consultable sur le site <http://fcpeislejourdain.free.fr>

V QUESTIONS DES PARENTS AUX ENSEIGNANTES

1) *Pouvez-vous organiser le plus tôt que possible la réunion de la rentrée de l'école avec les parents?*

Les parents élus rappellent que les nouveaux arrivants (notamment les parents des "petits") se posent beaucoup de questions quant au fonctionnement de l'école. Les enseignants ont besoin d'un certain temps pour faire la connaissance avec les enfants de leur classe. La réunion peut difficilement avoir lieu avant la 3ème semaine d'école pour des raisons aussi d'organisation. Cette réunion est aussi une opportunité pour exposer les missions et les dossiers de la FCPE, et inciter les parents à s'inscrire sur les listes pour les élections de parents d'élèves.

2) *Violences à l'école et jeux dangereux : Y a-t-il eu des discussions avec les enfants dans les classes ?*

Il n'y a pas d'augmentation de la violence, et aucun jeu dangereux n'a été identifié à l'école maternelle. Quand il y a des comportements inacceptables ils sont généralement discutés en classe, cela fait partie de l'apprentissage de la vie en société.

3) *RASED : Quand est-il des réseaux d'aide pour l'année prochaine ?*

Pas de changement à ce jour. A savoir que (reprise du compte-rendu du 1er Conseil d'école) « nous disposons d'un poste de maître E (c'est-à-dire un enseignant spécialisé à dominante pédagogique) sédentarisé et nous bénéficions également de la présence d'une psychologue à mi-temps, qui devrait couvrir un temps complet cette année (puisque le demi poste temporaire sur Gimont doit être redistribué sur L'Isle Jourdain). »

4) *Quel accueil est fait par les enseignants à la relance du débat sur les rythmes scolaires ?*

Pour l'instant, il n'y a pas eu de directives précises à ce sujet. Tout dépendra des modalités de la réforme, et des moyens qui seront donnés aux écoles pour l'appliquer.

VI QUESTIONS DES PARENTS A LA MAIRIE

1) *Pouvez-vous ajouter sur la feuille d'inscription au CLSH le coût supplémentaire des sorties qui sera facturé?*

Suite à la mise en place des tarifs suivant le Quotient Familial, la facturation d'un supplément lors des sorties CLSH est actuellement suspendue, des négociations sont en cours avec la CAF. Pour cet été (juin/juillet/août) il n'y aura pas de supplément pour les sorties. A partir de septembre, dans le cas où il y aurait un supplément, celui-ci sera indiqué sur la feuille d'inscription.

2) *Y a-t-il des travaux dans l'école ou au CLAE prévu pendant la fermeture d'été (remplacement du jeu dans la cour, peinture, installation d'alarme...)?*

Il y a actuellement un projet d'étude en cours pour remplacer le bâtiment actuel du CLAE/Cantine Aussi aucun investissement ne sera consenti pour l'instant, en ce qui concerne la cour. Quant aux autres travaux, une réunion avec les Services Techniques doit avoir lieu d'ici une quinzaine de jours, pour planifier le programme de travaux de la municipalité. Pas de précisions sur l'installation d'une alarme.

3) *Quel accueil est fait par la municipalité à la relance du débat sur les rythmes scolaires ?*

Un des idées émise à ce sujet serait de réserver le matin pour le travail et les après-midi pour le sport et la culture. Si cette solution est réellement envisagée, le mairie se préoccupe de savoir quel personnel assurera les activités culturels et sportives notamment par rapport aux coûts supplémentaires engendrés pour les municipalités..

4) *Grève (suite à la grève du jeudi 27mai) : Quelle sont les règles de préavis et d'information faite aux parents ?*

Dans la fonction publique territorial il y a une obligation de poser la demande de grève 48 heures ouvré (ce qui a été faite dans ce cas mais avec le jour férié le lundi avant et le mercredi pas d'école il a été difficile de mieux informer les parents). En tous les cas le meilleur moyen pour les parents de se tenir informés est de venir à l'école chercher l'information et/ou consulter les panneaux à l'extérieur de l'école. Dans la fonction publique territoriale, l'obligation est de déposer la demande de grève avec un préavis de 48 heures ouvrées. C'est ce qui a été fait dans ce cas, mais avec le lundi de Pentecôte férié et le mercredi chômé, il a été difficile de mieux informer les parents. La mairie rappelle que le meilleur moyen pour les parents de se tenir informés est de venir à l'école chercher l'information et/ou consulter les panneaux à l'extérieur de l'école.

5) *Quel est la date de mise en application de l'inscription au CLSH par internet via le site de la mairie ?*

Un règlement intérieur commun à toutes les activités périscolaires est en train d'être réécrit et ce sera spécifié et certainement mis en place pour la rentrée scolaire 2010/2011.

Le Conseil d'école s'est clôturé à 19h40.